

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 9 juillet 2019  
CO 069 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Sylvie REGALDI, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Cyril ACCARD GUILLOIS, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Josiane SCARABOTTO, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD (départ 22h), Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Bernard AMIENS à Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT à Martine PINGAT CHANEY, Florent GAILLARD à Jean-Luc LETONDOR, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Bernard BRUNEL à Jean-François CETRE, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Roger GROS à Dominique GAHIER, Pascal DROGREY à Jacques FAIVRE, Bernard DODANE à Laetitia DOS SANTOS, Dominique PELLIN à René GUINERET, Hubert MOTTET à Jean-Marie BAILLY, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, Danièle CARDON à Marie Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT à Laurent MENETRIER, soit 15 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 1 voix délibérative à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Pascal BONVALOT.

Etaient Excusés : André VIONNET, Anne-Frédérique BRENOT, Rémy VIENNET, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Frédéric LAMBERT, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient absents : Anne DE ZAN, André PROST, Denis BRENIAUX, Jean-Luc BROCARD, Daniel BERTOCCHI, Sylvain BENETRUY, Jacky REVERCHON, Yann PINGUAND, Jacqueline COTTAREL, Mathieu GERARD, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur François PERRIN.

Convocation faite le : 1<sup>er</sup> juillet 2019

**Objet : Approbation du procès-verbal de séance des 14 mai et 4 juin 2019.**

VU le procès-verbal de séance du 14 mai 2019 tel que signé par le secrétaire de séance et le Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, et diffusé en amont de la séance de Conseil dans un délai d'au moins 5 jours franc ;

VU le procès-verbal de séance du 4 juin 2019 tel que signé par le secrétaire de séance et le Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, et diffusé en amont de la séance de Conseil dans un délai d'au moins 5 jours franc ;

ENTENDU l'appel de Monsieur le Président à d'éventuelles observations ;

ENTENDU l'observation de Monsieur Jacques GUILLOT - absent ce jour - rapportée par Monsieur le Président et portant sur le point n°3 du procès-verbal de séance du 4 juin 2019 relatif à la « Requête en appel devant le Cour Administrative d'Appel de Nancy, dossier Association Le Pic Noir ». Monsieur Jacques GUILLOT tient à rappeler que le livre qu'il invite à lire s'intitule « Pierre et Vacances, Center Parcs, une machinerie pour qui ? pour quoi ? » écrit par Hervé BELLIMAZ ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,

Affiché le 15 juillet 2019

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 15 juillet 2019

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 64

Votants : 79

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 9 juillet 2019

**CO 069 DE (SUITE)**

**Objet : Approbation du procès-verbal de séance des 14 mai et 4 juin 2019.**

APPROUVE le procès-verbal de séance des 14 mai et 4 juin 2019 à l'unanimité sous réserve de l'observation formulée par Monsieur Jacques GUILLOT portant sur le point n°3 du procès-verbal de séance du 4 juin 2019 relatif à la « Requête en appel devant le Cour Administrative d'Appel de Nancy, dossier Association Le Pic Noir » par laquelle il rappelle que le livre qu'il invite à lire s'intitule « Pierre et Vacances, Center Parcs, une machinerie pour qui ? pour quoi ? » écrit par Hervé BELLIMAZ.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
**Jean-François GAILLARD**

Le Président  
**Michel FRANCONY**

